

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2018

L'an deux mil dix-huit, le sept mars, le Conseil municipal de la Commune de CHICHILIANNE s'est réuni, sur la convocation de Yann SOURIAU, Maire.

Présents : Yann SOURIAU, Jean-Pierre ANGELIER, Franck BEAUME, Jacqueline BONATO, Dominique DINNE, Séverine GRANGE, Michel JAY, Eric VALLIER.

Absent avec pouvoir : Alain MAYET

Délibérations

1. Tarifs eau et assainissement 2018

M. Le Maire propose au Conseil Municipal de fixer les tarifs de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2018 comme suit :

Eau potable

| | |
|----------------------------------|---------|
| Forfait | 45,00 € |
| Tranche 0 à 20 m ³ | 2,97 € |
| Tranche 21 à 120 m ³ | 0,50 € |
| Tranche 121 à 200 m ³ | 0,37 € |
| Tranche + de 200 m ³ | 0,35 € |
| Entretien comptage | 45,00 € |

Assainissement

| | |
|----------------------------------|---------|
| Forfait | 45,00 € |
| Tranche 0 à 20 m ³ | 3,37 € |
| Tranche 21 à 120 m ³ | 0,55 € |
| Tranche 121 à 200 m ³ | 0,43 € |
| Tranche + de 200 m ³ | 0,16 € |

| Raccordements aux réseaux | |
|---|----------------------------------|
| Eau (<i>regard et compteur compris</i>) | Coût réel après devis entreprise |
| Raccordement réseau Assainissement -10 mètres sur réseau public (domaine privé à la charge du propriétaire) | 2400,00 € |
| Mètres supplémentaires (réseau public) | 40,00 € |
| Changement regard | 350,00 € |
| Changement compteur d'eau | 50,00 € |
| Travaux horaires / Employé + mini pelle | 55,00 € |

Adoptée à l'unanimité

2. Primes personnel

Le Maire explique au Conseil municipal l'obligation d'attribuer à compter du 1er janvier 2018 à chaque agent communal une prime compensatrice à l'augmentation de la CSG.

Adoptée à l'unanimité

Divers

1. Présentation projet Coralie Biber

Discussion en cours

2. Projet de Maison de Santé Pluri professionnelle de Clelles

Discussion en cours.

3. Contrat Agnès Trégret

En cours de discussion, du fait de la suppression des contrats aidés.

4. Nécropole

La Commune va constituer un groupe de travail pour la préparation de la circulation pour l'accès aux Fourchaux et du repas champêtre. Une exposition prêtée par le Parc Naturel Régional du Vercors sera présentée au foyer de ski de fond.

5. GEMAPI

Suite à la décision de la Communauté de Communes du Trièves de ne pas allouer de budget aux travaux nécessaires à l'entretien des ruisseaux, et à la réunion du 02/03/2018 à la DDT, la Commune propose une rencontre entre le SIGREDA, le RTM et la CCT pour sortir du blocage.

La fiche-action en vue des travaux sur les ruisseaux de la commune est d'ores et déjà prête, et elle pourrait être finalisée par le SIGREDA dans les mois qui viennent. Parallèlement, les services de l'Etat avanceraient la partie réglementation avec la Police de l'eau. Le dossier pourrait être abouti pour le budget 2019 de la CCT.

6. Gîte du Mont Aiguille

En cours de discussion au sein du Conseil municipal.

Suite au futur départ de Nicolas Morfin fin septembre 2018, une nouvelle proposition de location gérance du gîte communal de la place Louis Thiers est proposée.

Un appel à candidature va être lancé.

La salle polyvalente et le gîte 17 places du bâtiment de la mairie devraient revenir en gestion communale.

Le vote du budget aura lieu
Le Mercredi 11 avril 2018 à 11h.